

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Ste-Gertrude-Manneville, tenue le lundi 13 Mars 2023, à 19h30 **au centre communautaire situé au 391 route 395** à Ste-Gertrude-Manneville lesquels étaient présents, le maire, Monsieur Pascal Rheault, les conseillers (ères) suivants (es) :

Présent : Michel Rivard (01)
 Yvan Proulx (02)
 François Binet (03)
 Régis Audet (04)
 Yanick Vachon (05)
 Johanne Rheault (06)

Absent:

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, Pascal Rheault, Sandra Boutin Directrice Générale et Greffière-trésorière était présente.

025-03-2023

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par Régis Audet et résolu à l'unanimité;

QUE l'ordre du jour soit accepté avec l'item varia ouvert;

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 FÉVRIER 2023**
- 3. FINANCES**
 - 3.1. Présentation des comptes de la municipalité
- 4. TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI**
- 5. AGENTE DE DÉVELOPPEMENT**
 - 5.1. Entente animation – ÉLAN Maison des jeunes rurales
 - 5.2. Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM)
 - 5.3. Reconnaissance du bénévolat - BIBLIO
- 6. ADMINISTRATION**
 - 6.1. Soumission – Routeur fortinet (VPN)
 - 6.2. Double vocation
- 7. INSPECTEUR**
 - 7.1. Inscription COMBEQ
 - 7.2. Formation : Émission des permis, certificats ou attestations – inventaire des règles à respecter
- 8. VOIRIE**
 - 8.1. Soumission – réparation camion Toyota Tundra
- 9. CORRESPONDANCE SANS PRISE DE DÉCISION**
 - 9.1. Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2022
- 10. RÈGLEMENTS**
 - 10.1. Projet de règlement # 128-2023 relatif à la démolition d'immeubles
- 11. SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS**
- 12. VARIA**
- 13. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

026-03-2023

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 FÉVRIER 2023

ATTENDU QUE chaque membre du conseil a reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 6 Février 2023 au moins vingt-quatre (24) heures avant la présente séance, la Greffière-trésorière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par : Johanne Rheault

Secondé par : Régis Audet

Et résolu à l'unanimité;

QUE le procès-verbal du 6 Février 2023 soit accepté tel que rédigé.

027-03-2023

PRÉSENTATION DES COMPTES DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT que la secrétaire-trésorière certifie qu'il y a disponibilité de crédit pour les comptes suivants :

Comptes payés par paiement direct pour un total de 19 775.75\$

Comptes à payer avec les chèques # 34 à 57 pour un total de 58 833.35\$

Il est proposé par : Régis Audet

Secondé par : Michel Rivard

Et résolu à l'unanimité;

QUE tous ces comptes soient acceptés et payés.

TABLE DES CONSEILLERS DE COMTÉ DE LA MRC D'ABITIBI

Le maire fait un compte rendu des sujets discutés lors de la dernière table des conseillers de comté de la MRC d'Abitibi.

028-03-2023

ENTENTE ANIMATION – ÉLAN MAISON DES JEUNES RURALES

Il est proposé par : Michel Rivard

Secondé par : François Binet

Et résolu à l'unanimité;

QUE la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville signe une entente animation avec ÉLAN Maison des jeunes rurales.

QUE la municipalité de Ste-Gertrude-Manneville laisse la petite salle au centre communautaire à l'ÉLAN Maison des jeunes rurales afin d'y organiser leurs rencontres.

D'AUTORISER madame Lynda Nolet, agente de développement de la Municipalité, à agir pour et au nom de la municipalité dans le cadre de cette entente.

029-03-2023

PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE POUR LES BÂTIMENTS MUNICIPAUX (PRABAM)

Il est proposé par : François Binet

Secondé par : Michel Rivard

Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil municipal entérine et confirme la réalisation des travaux visés par la reddition de comptes finale du programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM).

QUE la municipalité a pris connaissance du guide du PRABAM et elle s'engage à en respecter toutes les modalités s'appliquant à elle.

030-03-2023

RECONNAISSANCE DU BÉNÉVOLAT - BIBLIO

CONSIDÉRANT QUE pour rendre témoignage aux bénévoles de leur générosité, la municipalité organise un 5 à 7 pour la remise d'un présent, pour chaque tranche de 5 ans d'investissement volontaire;

CONSIDÉRANT QUE le réseau BIBLIO sollicite notre participation financière afin de concrétiser conjointement l'achat d'un présent.

Il est proposé par : Michel Rivard

Secondé par Yanick Vachon

Et résolu à l'unanimité;

QUE la municipalité remettre au réseau BIBLIO la contribution financière demandée qui est de 35\$.

031-03-2023

SOUMISSION – ROUTEUR FORTINET (VPN)

CONSIDÉRANT QUE, l'installation des postes en réseau;

CONSIDÉRANT QUE nous devons remplacer notre routeur désuet par un routeur VPN;

Il est proposé par : Michel Rivard

Secondé par : Régis Audet

Et résolu à l'unanimité

D'ENTÉRINER la décision de procéder à l'achat, la programmation et l'installation du routeur VPN au coût de 1325.50\$ avant taxe.

032-03-2023

DOUBLE VOCATION

ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement;

ATTENDU QUE les critères du programme d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins sont respectés;

ATTENDU QUE les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Municipalité de Ste-Gertrude-Manneville l'information appropriée concernant le type et le volume de ressource transporté ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les route(s) locale(s) 1 ou 2 compenser;

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une nouvelle demande de compensation;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation du transport lourd de l'année en cours;

Nom du chemin sollicité	Longueur à compenser	Ressource transportée	Nombre de camions
Rang 6&7	6.5 Km	Résineux et peuplier	652voyages
Rang 8&9	5.2 km	Résineux et peuplier	45 voyages
Traverse Manneville	3.2 km	Résineux et peuplier	467 voyages
Traverse Gourd	3.2 km	Résineux et peuplier	0 voyages
Rang 4&5 Est	7.7 km	Résineux et peuplier	88 voyages

POUR CES MOTIFS

Il est proposé par : Michel Rivard

Secondé par : Régis Audet

Et résolu à l'unanimité

QUE la Municipalité de Ste-Gertrude-Manneville demande au Ministère des transports une compensation pour l'entretien des chemins à double vocation ci-dessus mentionnée et ce sur une longueur de 22.60 Km.

QUE les lettres venant de Matériaux Blanchette, SPBAT et la MRC d'Abitibi pour un total approximatif de 1252 voyages soient envoyées avec la demande.

033-03-2023

INSCRIPTION COMBEQ

Il est proposé par : Michel Rivard

Secondé par : François Binet

Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité autorise l'adjointe Nathalie Desgagné à s'inscrire comme membre de la COMBEQ au coût de 380\$ plus taxe.

034-03-2023

FORMATION – ÉMISSION DES PERMIS, CERTIFICATS OU ATTESTATIONS – INVENTAIRE DES RÈGLES À RESPECTER

Il est proposé par : Régis Audet

Secondé par : Michel Rivard

Et résolu à l'unanimité

QUE le conseil autorise l'adjointe administrative, Nathalie Desgagné, à s'inscrire à la formation Émission des permis, certificats ou attestations – inventaire des règles à respecter au coût de 320.26\$ plus taxe

035-03-2023

SOUSSION – RÉPARATION CAMION TOYOTA TUNDRA

CONSIDÉRANT QUE, la municipalité a fait faire une inspection mécanique sur le camion Toyota Tundra;

CONSIDÉRANT QUE nous devons procéder à quelques réparations;

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu les trois soumissions suivantes :

Canadian Tire : 1689.86\$ avant taxe

Carquest : 1887.62\$ avant taxe

Amos Toyota : 4579.90\$ avant taxe

CONSIDÉRANT QUE Canadian Tire n'a pas toutes les pièces en magasin;

Il est proposé par : Michel Rivard

Secondé par : Régis Audet

Et résolu à l'unanimité

QUE la municipalité envoie faire réparer le camion chez Carquest au coût de 1887.62\$ avant taxe.

**PROGRAMME SUR LA REDISTRIBUTION AUX MUNICIPALITÉS
DES REDEVANCES POUR L'ÉLIMINATION DE MATIÈRES
RÉSIDUELLES POUR L'ANNÉE 2022**

EXPÉDITEUR : Le Ministre de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs

DATE : 7 Février 2023

OBJET : Le MELCCFP nous informe que notre municipalité a obtenu une subvention au montant de 12 955.52\$ dans le cadre du Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles pour l'année 2022.

Le calcul de la subvention repose sur la performance de notre municipalité en matière de gestion des matières résiduelles résidentielles et industrielles, commerciales et institutionnelles générées sur notre territoire. Le programme mise également sur des critères portant sur la gestion des matières organiques afin de reconnaître les efforts des municipalités pour soustraire ces matières de l'élimination.

Une amélioration de notre performance à l'élimination, notamment grâce à la gestion des matières organiques, pourrait se traduire par une augmentation de nos subventions.

036-03-2023

**AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET RÈGLEMENT #
128-2023 – RELATIF À LA DÉMOLITION D'IMMEUBLES**

Avis de motion et présentation du projet a été donné avec dispense de lecture par le conseiller François Binet, que le conseil adoptera un règlement relatif à la démolition d'immeubles à la prochaine séance ordinaire qui se tiendra le lundi 3 Avril 2023.

SUIVI DU DOSSIER DES CONSEILLERS

VARIA

PÉRIODE DE QUESTIONS

NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES

Présent : 0

037-03-2023

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

SUR PROPOSITION du conseiller François Binet et résolu à l'unanimité que la présente séance soit, levée à 20h23.

Adopté à l'unanimité;

Pascal Rheault, maire

Sandra Boutin, Directrice Générale &
Greffière-Trésorière

Je, Pascal Rheault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.